

# Montsoul N°6 *Le Mag*



BULLETIN  
MUNICIPAL  
DÉCEMBRE 2023  
[www.montsoul.fr](http://www.montsoul.fr)



P.4

Périscolaire



P.11

Coupe du monde  
de rugby



P.14

Guitare  
Village Fest



P.16

Cityall

# Sommaire

## P.3 Mot du maire

## P.4 et 5 Péri-scolaire / Vie scolaire

Vacances de l'accueil de loisirs  
Surf et body-board  
La rentrée pour 460 petits montsoultois

## P.6 et 7 Séniors

Armada de Rouen  
Concours de belote  
Semaine bleue  
Service minibus

## P.8 Les brèves

Rassemblement citoyen

## P.10 et 11 Animations / Événements

Fête de la musique 2023  
Feu d'artifice des 3 communes  
Coupe du monde de rugby  
Grains de sel

## P.12 et 13 Travaux

Nouveaux aménagements de la commune  
Travaux de l'Aire de Loisirs

## P.8 et 9 Culture

Exposition Biennale de peinture  
Le MUMO Centre Pompidou  
Les Bonshommes

## P.14 et 15 Guitare Village Fest

## P.16 à 22 Vie pratique

Cityall  
Renouvellement stationnement  
Journée participative de nettoyage  
Cyber Réflexes  
Prudence : Action de chasse  
Protection civile  
Guide des bons comportements citoyens  
Salle de coworking  
Tri-or Collecte des encombrants

## P.23 Parole à la minorité

## P.23 Réponse à la minorité

## P.24 Vie Associative

L'Union Sportive Montsoul Baillet Maffliers  
Repas des bénévoles

## P.25 Découverte

Nouveaux commerces

## P.25 et 26 Divertissements

Recette  
Jeux

## P.28 Agenda

## P.27 État-civil



IMPRIM'VERT®

**Directeur de la publication :**  
Silvio Biello

**Responsables de la rédaction :**  
Olympe Oger et Pascal Bosret

**Ont participé à ce Mag :**  
Françoise Chemla  
Laurence Fruchon-Bonnier  
Chrystèle Morel  
Daniela Pommeroy  
Le Personnel Communal  
Les associations

**Graphisme et mise en page :**  
Noktenbulle

**Crédits photos :**  
Mairie de Montsoul  
Obery Nicolas  
Pixabay - Freepik

**Édition :**  
Mairie de Montsoul

**Impression :**  
JB Impressions • Plailly  
Tirage 1 800 ex  
Imprime sur papier PEFC



Silvio Biello  
Maire de Montsoult

*Chères montsoultaises, chers montsoultais,*

Je suis heureux de revenir vers vous avec ce petit mot maintenant habituel, ouvrant la parution de notre 6ème bulletin municipal, dans sa version remaniée en 2020.

L'automne est bien installé à présent avec ses magnifiques couleurs ocres et rousses, spectacle toujours renouvelé dont on ne se lasse jamais, offert par notre belle forêt, nos espaces boisés remarquables.

C'est aussi l'occasion de se remémorer les mois passés, le printemps et l'été, rythmés par de nombreux événements, pour la plupart portés par la municipalité. Vous pourrez parcourir cette rétrospective au fil des pages de ce bulletin.

Je profite de ce mot pour remercier tous les acteurs qui ont rendu toutes ces choses possibles : les associations locales dont le dynamisme n'est plus à démontrer, les bénévoles sans qui rien ne serait possible, les différents services municipaux, administratifs, accueil de loisirs, services techniques et les élus qui apportent toute leur expertise et leur motivation pour mettre en forme cette partition dans les meilleures conditions.

Nous avons aussi une actualité s'inscrivant dans la durée avec des projets et des initiatives lancés depuis les premiers mois de notre prise de fonction. Je pense particulièrement à notre Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) dont la révision a été initiée fin 2020. Nous travaillons en concertation avec un bureau d'étude et nous sommes parvenus à la finalisation de la première phase de cette révision puisque l'adoption du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) va être officialisée dans les semaines qui viennent. C'est une étape importante car elle nous permet de fixer toutes les grandes orientations qui serviront de socle à l'élaboration du P.L.U., qui traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Son adoption est prévue fin 2024/début 2025. Ce projet représente l'un des grands chantiers de cette mandature toujours en adéquation avec nos promesses de campagne.

Le cap que nous entendons respecter était, et reste motivé par une préoccupation première concernant la maîtrise d'une urbanisation raisonnée et raisonnable. J'aurai le plaisir de vous présenter tout cela lors d'une réunion publique dans le courant du premier trimestre 2024.

Un autre grand chantier initié en 2021 est la réalisation d'une

grande aire de loisirs, sur le secteur dit de la « Pépinière », rue de la Vieille Pépinière et rue des Tamaris. Nous vous avons présenté en détail ce beau projet dans le bulletin n°4. Les études de faisabilité, la conception, la recherche de subventions, l'ouverture du Marché Public, tout ceci ayant été mené avec détermination, nous sommes heureux de voir les travaux de réalisation bien entamés, avec le plaisir de constater de jour en jour l'avancée marquante de toutes les phases de travaux. Ce site sera sécurisé avec plusieurs caméras de vidéo-protection. La voirie la desservant sera repensée pour améliorer la sécurité des usagers et apporter du stationnement supplémentaire. Ce grand site de 1,6 hectare offrira de nombreux points de détente et d'activités autour d'aménagements pensés pour offrir le maximum de convivialité et de praticité. Nous remercions le Département et la Région, principaux financeurs de cet équipement marquant.

2024 va être rythmée par les rénovations des voiries les plus abîmées. Nous verrons aussi la création d'aménagements permettant d'augmenter la sécurité, prenant en compte les problématiques de flux des véhicules, des piétons et les stationnements. Nous allons également voir débuter la réhabilitation de la zone d'activité située derrière le pont de la RN1.

L'ensemble de ces projets et travaux fera également l'objet d'une réunion publique dans le courant du 1er trimestre 2024.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle fin d'année, entourée de vos proches et de ceux qui vous sont chers. Quelques moments de partage s'annoncent pour certains d'entre vous avec le repas des seniors, le marché de Noël, les spectacles de fin d'année, la soirée de la Saint Sylvestre, etc. J'aurai le plaisir de vous souhaiter mes vœux dans le courant du mois de janvier. D'ici là, que les fêtes de fin d'année soient pour nous tous un moment privilégié de rapprochement et de joie.

Bien à vous,  
votre maire,  
Silvio Biello

## Vacances de l'accueil de loisirs

L'été fut l'occasion pour l'accueil de loisirs de proposer un projet d'animation sous le thème des vacances en transformant l'espace en village vacances.

Espace piscine, initiation pétanque, sorties Urban jump et Royal kids, balades et pique niques en pleine nature, jeux sportifs, ventri'gliss, atelier culinaire... de quoi contenter petits et grands.

Toujours dans la bonne humeur et l'esprit de convivialité, les plus créatifs ont pu participer à un concours de talents, les sportifs à des Olympiades, les aventuriers à des expéditions en forêt, ...

Nous avons également eu l'occasion d'organiser une mini-kermesse, des grands jeux, et, comme toujours une grande place à été accordée aux créations de nos artistes en herbes : fresques géantes, bracelets, modelage, peinture...



## Surf et Body-board

Cet été la commune de Montsoulst a eu le plaisir d'organiser un séjour sportif pour les enfants de la ville, la thématique : le SURF.

Nous sommes allés à la base nautique de Mimizan, où les enfants ont pu découvrir l'univers du Surf et du Body-board, mais aussi des autres sports d'eau vives tels que le Kayak et le Canôé. Aqualand nous a accueilli pour une sortie exclusive !

Nous avons eu le plaisir d'assister au feu d'artifice mais également aux fêtes locales et marchés nocturnes que proposait la ville.

Le groupe était composé d'enfants âgés de 6 à 17 ans. Plusieurs activités ont été proposées en fonction des tranches d'âge. En effet notre groupe était réparti entre les primaires (6-10 ans) et les adolescents (11-17). Chacun des groupes avait un planning défini, avec des temps activités en commun. Le groupe a brillé par sa cohésion et son entraide. Ce séjour a été une véritable réussite du fait de la très bonne entente entre l'équipe d'animation et le groupe d'enfants.

De très bonne augure pour la suite, tout cela encourage grandement l'équipe d'animation à continuer dans la dynamique actuelle. Innover, proposer du contenu de qualité pour nos enfants sont notre ligne directrice.





## La rentrée pour 460 petits montsoultos !

Durant l'été et les premiers jours de la rentrée, divers travaux d'entretien, d'investissement en écran numérique interactif ont été réalisés dans les écoles ainsi que la fourniture de petits mobiliers.

L'agrandissement de l'école Ferry et de l'accueil du périscolaire a permis d'accueillir les nouveaux élèves dans de bonnes conditions. Une nouvelle classe a été ouverte encore cette année.

C'est la 3ème année consécutive que le nombre d'enfants progresse sur Montsoul. Ces trois dernières années, trois nouvelles classes ont accueilli les enfants à l'école Ferry et une à l'école Daudet l'an passé.

### Les effectifs des écoles :

**Jules Ferry** : 174 élèves en élémentaire et 93 élèves en maternelle

Directrice : Mme BOUCHER Isabelle

**Alphonse Daudet** : 117 élèves en élémentaire et 76 élèves en maternelle

Directrice : Mme BERDOU Caroline



Séniors

## Armada de Rouen

C'est sous un soleil radieux que les séniors sont partis à la découverte de Rouen et de son Armada le 13 juin dernier. Une journée bien remplie pour nos 110 participants. C'est à bord d'une vedette qu'ils ont navigué sur la Seine à l'écoute des commentaires de leur guide et ont découvert les géants de la mer. Après cet émerveillement, leurs papilles ont été ravivées par un déjeuner dans un restaurant au décor champêtre dans ce charmant établissement qu'est « Le Corbeau ».

La journée s'est poursuivie par la visite guidée de la magnifique Cathédrale de Rouen puis celle commentée dans un petit train touristique des vieux quartiers. Pour terminer cette journée déjà bien remplie, certains ont choisi de continuer de visiter à pied la vieille ville de Rouen ou encore de flâner sur les quais pour admirer les bateaux.

Une magnifique journée que chacun a su apprécier !



## Concours de belote

Un concours de belote s'est déroulé le 20 juin 2023.

Cette rencontre conviviale a rassemblé 28 participants dans la bonne humeur.

Messieurs Gérard Fleury et Clément Ferrari ont remporté haut la main ce tournoi, suivis de près par Messieurs Junior Dometti et Jean Lapeyre et en 3<sup>ème</sup> position Mesdames Christine Meresse et Marie Leroy. Ils se sont vus remettre leurs lots par M. le Maire Silvio Biello.

Tous ravis de cet après-midi, ils souhaitent réitérer cet événement lors d'une prochaine rencontre.



## Semaine bleue

La semaine bleue est la semaine nationale des personnes âgées et retraitées. Elle a pour vocation de valoriser la place des aînés dans notre société et l'importance des liens entre les générations et s'est déroulée du 2 au 8 octobre.

Différentes activités étaient proposées : découverte d'un sentier botanique, jeux de société, rallye photos avec les enfants du centre de loisirs, conférence sur la prévention des arnaques, prévention santé avec une séance de gymnastique douce, séance de cinéma.



Malgré les différents supports de communication utilisés (*mail, panneaux lumineux, site web et facebook de la mairie, les commerçants ...*) trop peu de personnes se sont déplacées lors de ces manifestations. Sachant que tout cela a représenté un travail de préparation

important, impliquant plusieurs personnes de nos services, mais aussi des prestataires extérieurs et une séance de cinéma (*droits de diffusion payants*) ; face à ce constat, il n'est pas certain que nous réitérerons cet événement à notre grand regret.



# MONTSOULT

## Service minibus communal pour le Leclerc de Moisselles



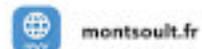
### Service proposé les Lundis

Accessible à tous, priorité donnée :  
aux séniors (+65 ans), aux personnes pouvant justifier d'un  
handicap léger et aux femmes enceintes.

**Réservation obligatoire avant le vendredi 16h00  
en mairie ou par téléphone au 01 34 08 31 30**

#### Arrêts proposés :

9h00 Rue du Grand Gournay (abri bus)  
9h05 Rue de Pontoise (arrêt bus entrée des Cèdres)  
9h10 Parking de l'Eglise  
9h15 Avenue F. Fourcade (abri bus)  
9h20 Terrain de la Pépinière  
9h25 Parking CC des Clottins  
9h30 Allée des Clottins  
Retour avec un départ du Leclerc à 11h30



montsoult.fr



facebook.com/montsoult

## Les brèves

### Rassemblement citoyen

Le maire de notre commune, Silvio Biello, a souhaité **témoigner tout son soutien** lors de deux temps forts qui ont marqué ces derniers mois :

Suite à **l'appel de l'Association des maires de France en se rassemblant le 3 juillet** sur le parvis de la mairie, afin d'exprimer symboliquement son soutien aux communes, habitants, maires et commerçants victimes des émeutes qui ont embrasé le pays fin juin.

Il était accompagné de ses adjoints et conseillers municipaux, du personnel municipal, de la police municipale, de Madame Sylvaine Prache Maire-Adjointe à Maffliers, de gendarmes et de citoyens venus soutenir leur ville.

Il a également souhaité témoigner tout son soutien à **l'ensemble de la communauté éducative** pour défendre la liberté d'expression et la primauté de la laïcité dans l'organisation de notre République lors d'un rassemblement le **16 octobre**, avec des élus de Maffliers et de Montsoul, des représentants des forces de l'ordre, des employés municipaux et enseignants, en hommage aux victimes du terrorisme ainsi qu'aux professeurs Samuel Paty et Dominique Bernard.



## Culture

### Exposition Biennale de peinture

Du 12 au 14 Mars 2023, s'est déroulée l'Exposition Biennale de Peinture 2023 à Montsoul.

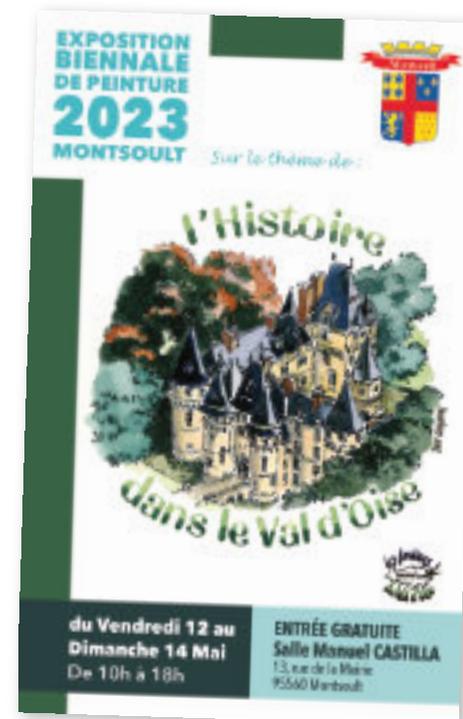
Cette année, le thème portait sur "l'Histoire dans le Val d'Oise".

88 peintres amateurs ont répondu présents et des lieux très pittoresques ont été choisis tels que, Le Château de la Roche Guyon, le Pavillon Chinois à l'Isle Adam, le Château de la Chasse dans la forêt de Montmorency, l'Hôtel de Préfecture de Cergy, le Belvédère de la Villa Béthanie à Montsoul et bien d'autres...

Cette exposition riche en curiosité des lieux a été suivie par de nombreux participants ainsi que par les élèves des classes primaires de nos écoles Montsoultoises.



A vos crayons, pastels et pinceaux pour participer au thème choisi en 2025 "la fête dans le Val d'Oise", en vous espérant nombreux.



## Le MUMO Centre Pompidou s'invite à Montsoul

Le MUMO Centre Pompidou est un musée itinérant d'art moderne et contemporain destiné à aller directement à la rencontre des habitants. Il s'est arrêté durant deux jours dans notre commune au grand bonheur des petits et des grands.



Ils ont pu découvrir l'exposition « Musique ! Musique ! » imaginée par le Centre Pompidou et réalisée avec la fondation Art Explora et le Ministère de la Culture. Chacun a pu s'immerger dans la culture tant visuelle au travers des tableaux présentés qu'auditive par la découverte des sons les yeux fermés. C'était une belle expérience.

## Les BONSHOMMES : de la vie monastique au Romantisme

Le XIe siècle est marqué par la création de nombreux ordres religieux (chartreux, cisterciens, grandmontains...).

Un des monastères des grandmontains fut édifié à Maffliers, en un lieu-dit le Meynel que l'on retrouve aussi orthographié : Meynel lèz Maffliers. Il était situé à la limite de Montsoul, Maffliers et Nerville, près des Coutumes de Montsoul.

C'était l'un des 160 monastères des grandmontains ou Bonshommes. Ce n'était pas un grand monastère car il y avait seulement une dizaine de prieurs.

Il ne reste rien de ce monastère qui fut construit au XIIe siècle, l'ordre fut dissous en 1771 et le prieuré vendu à la bougie en 1791 comme bien national.

Tous les monastères de l'ordre avaient un même plan, sur 2 niveaux : cloître, salle capitulaire, parloir, cuisine, réfectoire, accueil des hôtes, appartements du prieur et logements des convers.

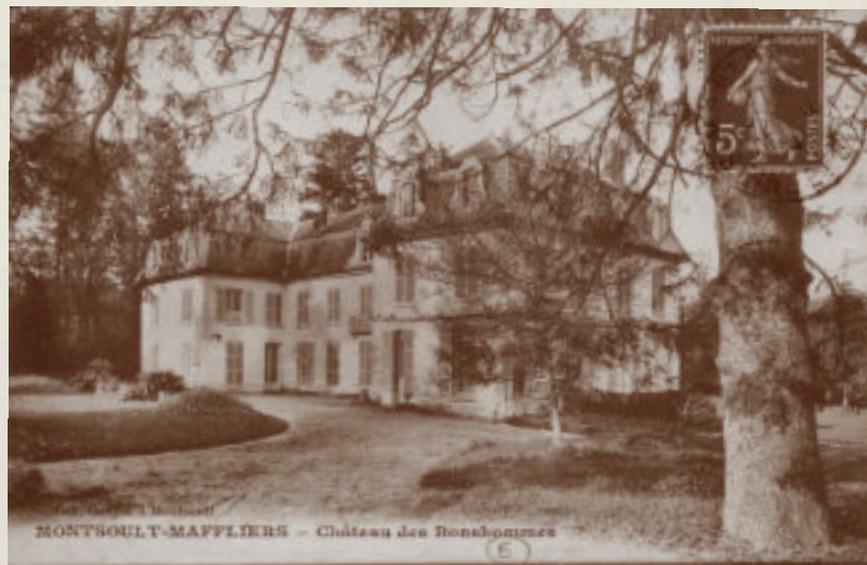
La grande église, de style gothique, avec sa galerie plein cintre, était contiguë à l'aile nord et mesurait plus de 50m de long.

Pour avoir une idée précise de ce monastère, il faut aller au prieuré de Gramont à Lodève.

On sait qu'en 1858 il ne restait rien de ce monastère.

Il est difficile de suivre les phases de construction du château qui fut bâti à la place du monastère vraisemblablement avec les pierres de celui-ci.

Il fut mansardé en 1859 et ses jardins ont été réalisés par un jardinier en vue à l'époque, natif de Saint-Martin-du-Tertre : Louis-Sulpice Varé.



Si ce lieu s'inscrivait dans la dynamique de création de la vie monastique, il allait devenir un lieu romantique en ce XIXe siècle : Construit au milieu d'une forêt, avec 2 ailes mansardées, des arbres séculaires et des étangs...

En 1829 Balzac est venu au château.

Il en parle dans son livre « Adieu », mais il n'a pas adhéré à la vague romantique qui privilégie sentiments, sensibilité et goût de la nature.

Le peintre Léon GARD, grand coloriste, a peint le château et son parc dans les années 60.

Le château, tombé en ruines, fut détruit dans les années 70.

Il ne reste plus que la grille d'entrée, les traces des murs de clôture, les étangs et la fontaine des grandmontains, près de la maison forestière.

**Serge Martin**



## Fête de la musique 2023

Quelle magnifique soirée ! Un événement tant attendu à Montsoul, la Fête de la musique a fait son retour cette année pour le bonheur de tous, sur le grand parking Fourcade.

Merci à l'école de danse Armonia pour sa participation improvisée sur les rythmes endiablés des percussions brésiliennes et des sons de la batucada de la troupe « Léopard Tape ».



Un grand remerciement aux commerçants qui ont proposé un service de restauration sur place ainsi qu'aux différents artistes qui se sont produits sur scène, sans oublier la fidèle participation des agents du service technique, de la police municipale, du personnel communal et des bénévoles, à l'énergie et la motivation de tous les habitants pour faire de cette soirée un moment agréable et festif.



## Feu d'artifice des 3 communes

Suite à l'annulation du feu d'artifice des 3 communes qui devait avoir lieu le samedi 1<sup>er</sup> Juillet 2023, les municipalités de Baillet-en-France, Maffliers et Montsoul ont décidé de le reporter au samedi 16 septembre 2023 afin de ravir les enfants. Les festivités ont commencé à Montsoul par une distribution de lampions offerts par les communes à chaque enfant. Dans cette ambiance conviviale, le cortège s'est élancé jusqu'au stade municipal de Baillet-en-France au rythme des percussions brésiliennes. Sur place, les stands de restauration des communes ont ravi les papilles des petits et des grands. Un grand merci également aux artificiers, personnel communal, gendarmerie, protection civile, police municipale et bénévoles.



**La Coupe du Monde de Rugby s'invite à Montsoult à partir du 8 septembre à 20h**

COUPE DU MONDE RUGBY FRANCE 2023

ACCÈS GRATUIT

**Projection en direct sur grand écran cinéma de tous les matchs de l'Equipe de France et de la finale**

Animations et ambiance rugby  
Bar et vente salée/sucrée  
À la salle polyvalente de Montsoult  
16 rue de Pontoise

Accédez au programme des matchs en scannant

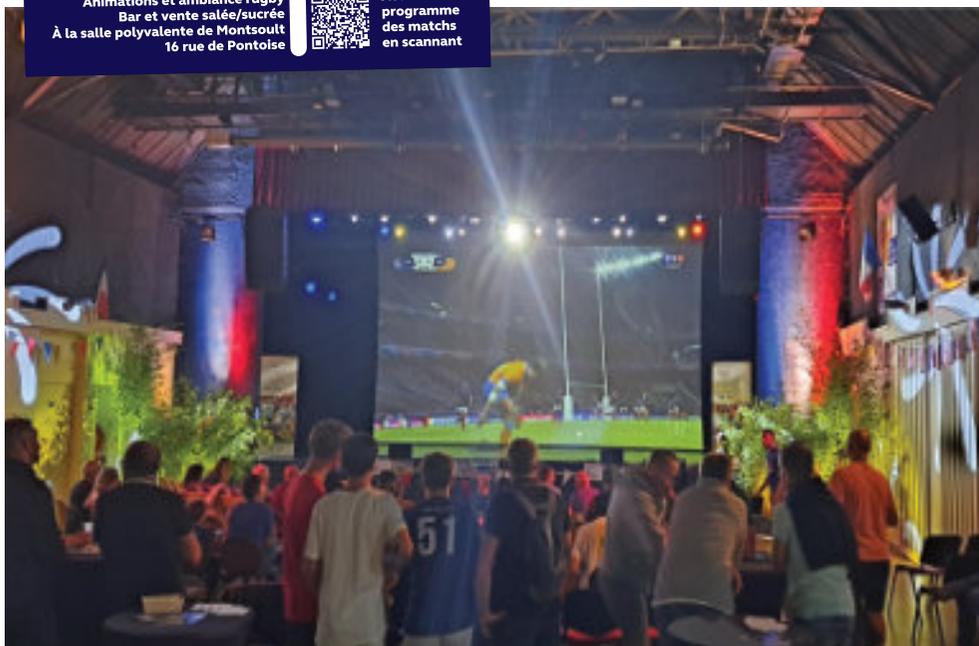
## Coupe du Monde de Rugby

Notre commune a vécu au rythme de la Coupe du Monde de Rugby en diffusant sur grand écran à la salle polyvalente, 7 retransmissions en direct, dont plus particulièrement les matchs de l'équipe de France.

Un vrai collectif s'est mis en place avec les équipes du service technique, le régisseur, le service jeunesse et notamment Nicolas et Justine pour la mise en place des danses, quizzs, chants de supporters ...

C'est dans un décor rappelant un terrain de rugby que les petits et grands supporters ont pu regarder leur match, autour d'un verre, accompagné d'une excellente planche préparée par MTA et quelques bénévoles. Chacun a pu vibrer au moment du haka des All Black, la tension a parfois été perceptible sur certaines actions, les cris de joie, de déception ont raisonné.

Durant tous ces matchs l'atmosphère est toujours restée festive, un grand merci aux équipes pédagogiques des écoles, ainsi qu'aux familles qui se sont déplacées si nombreuses.



### Animations / Evénements : Présentée au Festival d'Avignon

THÉÂTRE À MONTSOULT

UNE COMÉDIE SATIRIQUE SUR LES STÉRÉOTYPES DE GENRE

**LE 17 DÉCEMBRE À 16H**

Salle polyvalente  
Parc du château des Tilleuls  
16, rue de Pontoise - 95560 MONTSOULT  
Réservation des places en Mairie et Billetterie sur place

## Nouveaux aménagements sur la commune

**1 - Un abri dédié aux deux-roues** est en cours d'implantation sur le parking de la Gare, à l'initiative de la SNCF. En effet, ce type d'aménagement tend à se généraliser suite aux nouvelles dispositions votées. Pour les mêmes raisons, il est également prévu sur ce site une couverture destinée à recevoir des panneaux photovoltaïques.

L'abri deux-roues réduit le nombre de places de stationnement en zone bleue et impacte notre capacité d'accueil des usagers, plus particulièrement à l'heure du déjeuner. Pour pallier cela, j'ai demandé à la SNCF de déplacer le portique de limitation de hauteur, afin de récupérer les places perdues.

**2 - Un rond-point (de petite configuration)** va être créé en haut de la rue de Maffliers. Cette intersection voit quotidiennement des comportements inacceptables d'usagers ne respectant ni la vitesse autorisée ni les priorités. Cet aménagement va résoudre en grande partie ces problèmes, les constats très positifs venant du rond-point du Marché nous confortant dans cette démarche.

**3 -** Dans le même ordre d'idée nous constatons, rue des Tilleuls, des manquements aux règles les plus élémentaires de comportements (*excès de vitesse, refus de priorité, comportements dangereux, etc.*). Une réflexion est menée afin de contraindre les conducteurs à des agissements plus vertueux.

**4 - Le bas de la rue Émile Combres (entre les commerces et la sortie de la ville)** montre plusieurs difficultés : étroitesse de la chaussée, notamment avec les flux importants de cars et de bus, mais également des problématiques de stationnements, où bien souvent il ne reste plus d'espace pour la circulation des piétons sur le trottoir ; alors que théoriquement, c'est ce côté de la rue qui est censé être aux normes PMR, et non le trottoir d'en face, côté talus. J'ai donc décidé de reconfigurer ce côté afin d'obtenir un élargissement de la chaussée qui permettra une meilleure gestion des stationnements. Je profite de ces lignes pour dire une nouvelle fois qu'en de nombreux endroits sur la commune, nous rencontrons des difficultés croissantes de stationnement. Nos espaces publics sont ce qu'ils sont et le nombre de voitures augmente sans cesse. Je vous le demande à nouveau : dès que cela est possible, rentrez vos voitures dans vos propriétés.

**5 - La zone d'activités située derrière le pont de la RN1** au bout de la rue Émile Combres, va connaître dans les mois à venir un début de réhabilitation. En effet, cette zone très vieillissante en avait besoin. Nous avons mis en œuvre dès notre prise de fonction un travail de fond en vue d'intéresser des investisseurs pour réhabiliter ce secteur. La commune étant propriétaire d'un grand terrain sur ce site, nous avons pu œuvrer en ce sens de façon concrète. Les transactions sont en cours de finalisation et nous sommes très optimistes concernant la venue dans notre commune d'entités de dimension nationale telle que ENEDIS ou encore GRDF. Cette politique de développement économique s'inscrit dans une tradition communale très ancienne, qui a su être attractive avec l'installation de groupes importants comme VINCI (*Dumez*), Leroy Merlin, la STEF, etc.

Silvio Biello

## Travaux

# Travaux de l'Aire de Loisirs

Comme vous l'avez sans doute constaté, les travaux de la future Aire de Loisirs ont commencé.

Ce secteur caractérisé par un grand terrain communal d'une superficie de 1,6 hectare, idéalement situé en cœur de ville, dédié au sport et aux loisirs dans l'actuel P.L.U. (depuis 2005), méritait que l'on réfléchisse à un aménagement d'envergure qui profite à toute la population.

Grâce à l'aide financière apportée par la Région et le Département, qui ont trouvé dans ce projet une vraie valeur ajoutée en termes d'infrastructures, nous avons pu concevoir l'implantation de pôles divers adaptés à toutes les générations : parc enfants, city-stade, appareils de fitness, 4 terrains de pétanque, terrain de foot et ultimate, pumtrack, aire de pique-nique et de détente, une esplanade pouvant accueillir des événements festifs.

Les premières phases de travaux ont commencé en septembre. À l'heure actuelle sont déjà réalisés : le terrassement et la mise en forme de tous les secteurs d'activités, l'enfouissement des canalisations et fourreaux divers, les préparations des allées de cheminement. Le nivellement du terrain de foot, son gazon, les poses de clôture et pare-ballon, etc.

La rue de la Vieille Pépinière sera reconfigurée sur sa partie longeant l'Aire de Loisirs, afin de mieux sécuriser les flux piétons et de créer du stationnement pour les usagers du site.

Nous maintenons une concertation avec notre Communauté de Communes (compétence de notre C.C. ) et les prestataires impliqués, afin d'intégrer à notre réseau existant plusieurs caméras de vidéo protection supervisant le site et raccordées au poste de visionnage centralisant toutes les images captées sur la commune.

Une livraison du site finalisé est prévue fin mars/début avril, selon les possibles intempéries pouvant potentiellement ralentir les travaux.

Nous aurons en tout cas pour les beaux jours le plaisir de jouir tous ensemble de ce bel aménagement très qualitatif. Une cérémonie d'inauguration sera l'occasion d'une présentation officielle à la population.



## Exposants

1. Sébastien Lemaire, tatoueur
2. Hepcat Pickup, fabricant de micros
3. Guitare extreme, edition BGO, magazine de guitare
4. United Guitar, projet guitare collaboratif, enregistrement d'albums
5. Jonathan Berg, luthier
6. Audiolithe FX, fabricant d'effets
7. Savarez, fabricant de cordes
8. Laurent Letourneau, luthier
9. Invaders Amplification, fabricant d'amplis
10. Marine Pacaut, luthière
11. Philippe Cattiaux, luthier
12. Régis Sala, luthier
13. Tony Girault, luthier
14. The Guitar Division, première Marketplace dédiée aux fabricants de guitares indépendants
15. PFX, fabricant d'effets
16. Philippe Miette, fabricant de sangles
17. Valley Picks, plectriers (fabricant de médiators)
18. Ted Guitars, luthier (créateur de guitares en aluminium)
19. Pistol Guitars, luthiers
20. Sébastien Gavet Guitars, luthier
21. Kelt Amplification
22. Tom's Vintage Straps, fabricant de sangles
23. Christophe Jean, custom guitare

### Masterclass :

- Neogeo guitariste
- Nym Guitariste + Gérald Guit'art Village



La première édition du Guitare Village Fest s'est tenue avec succès les 3 et 4 juin à la salle polyvalente de Montsoul.

Ce Salon / Festival était organisé par l'incontournable **magasin Guitare Village** de Domont en partenariat avec la Mairie de Montsoul et l'association MTA. Le parking du Château des Tilleuls était privatisé pour permettre à plusieurs Foodtrucks de s'installer pour assurer la restauration des visiteurs. A l'entrée de la salle, « The Beer Witched » brasseur locale avait installé deux pompes à bière, le bar des boissons soft était tenu par MTA. Une vingtaine d'exposants ont répondu présents. Les différents stands permettaient aux visiteurs de voir les réalisations de luthiers, concepteurs de pédales d'effets, d'amplis et de micros guitare ainsi que des fabricants d'accessoires et de cordes. Les amateurs de belles guitares pouvaient également trouver quelques beaux stands de luthiers comme ceux de Jonathan Berg, Laurent Letourneau, Régis Sala ou encore la luthière toulousaine Marine Pacaut pour ne citer qu'eux. Au niveau des amplis Kelt Amplification avait fait le déplacement de Bretagne pour présenter leurs modèles « Hand Made » qui n'ont rien à envier à la production américaine ou anglaise. Étaient également présents, Hepcat Pickups qui réalisait des micros guitare sur place, des fabricants de sangles, de médiators sur mesure, de

cordes comme la marque Savarez, bien connue des guitaristes. United Guitars vendait des disques, le magazine Guitare Xtreme ainsi qu'un tatoueur de Domont étaient présents.

A l'extérieur Guitare Village avait installé son Barnum et proposait une tombola où les deux premiers lots étaient deux belles guitares gagnées par 2 visiteurs ravis de ces lots exceptionnels.



Bien sur cet événement ne pouvait pas avoir lieu sans concert ! Laurent Murelli, patron et fondateur de Guitare Village, son assistante Marine Steveniers avec l'accord de Silvio Biello Maire de Montsoul, nous ont concocté un beau plateau d'artistes.



Pour ouvrir les concerts, samedi nous avons le plaisir de recevoir le duo Mélissa Lesnie et Victor Pitoisset (tribute Mary Ford / Les Paul), Philippe Kalfon venu nous présenter son dernier album « Perfect World », Nina Attal en « solo » guitare/chant, Fred Pallem. En soirée Julien Bitoun & the Angels et Kim Logan & the Silhouettes nous gratifièrent de belles prestations bien rock !

Le lendemain en ouverture, Gary O'Slide seul avec différentes guitares, entre autres avec résonateur, Lap Steel ou encore cigar box nous expliqua les techniques liées au slide sur les différents instruments pendant son concert, puis Reverend Redlocke (blues rock) et Bad Situation (groupe métal) enchainèrent les concerts. Pour clôturer cette première édition Les Rapetous s'installèrent sur la scène, musiciens de studio ayant travaillé avec des artistes comme Véronique Sanson ou encore Eddy Mitchell et bien d'autres. Avec Serge Malik, Jimi Drouillard et Basile Leroux aux guitares, Bernard Paganotti à la basse, Jean-Luc Léonardon claviers / chant, Marc Chantereau percussions, Claude Salmiéri à la Batterie Les Rapetous sont venus mettre tout le monde d'accord en nous proposant un concert plein d'humour lors de leurs interventions au micro entre deux morceaux et d'une incroyable musicalité.



Bien sûr tout cela n'aurait pas été possible sans les connaissances et les contacts de Laurent Murelli, Marine ou encore Jérémy pour les exposants, les artistes sans oublier toute l'équipe de Guitare Village venue au grand complet prêter main forte pour l'événement. Nous remercions également les bénévoles de l'association MTA et de la Mairie, ainsi

que notre service technique et sans oublier Lionel notre régisseur qui fut présent non stop pendant les deux jours !

Devant le nombre incroyable de visiteurs et les retours positifs que nous avons eu, nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer une deuxième édition du Guitare Village Fest.



Vous pourrez retrouver le résumé en image de ces 2 jours sur YouTube par le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=srn-hSpxweU>



Crédit Photo  
©Obery Nicolas  
[www.fantasmagorik.fr](http://www.fantasmagorik.fr)



# Cityall

N'hésitez pas à télécharger l'application Cityall, c'est votre commune dans la poche. Cette application a pour vocation de centraliser les infos utiles et pratiques que vous pouvez également retrouver sur le site internet de la Mairie.

**En bas à droite** Mes espaces : Rechercher Montsoul et définir la commune en "favoris" avec l'étoile, les notifications sont activées avec la cloche.



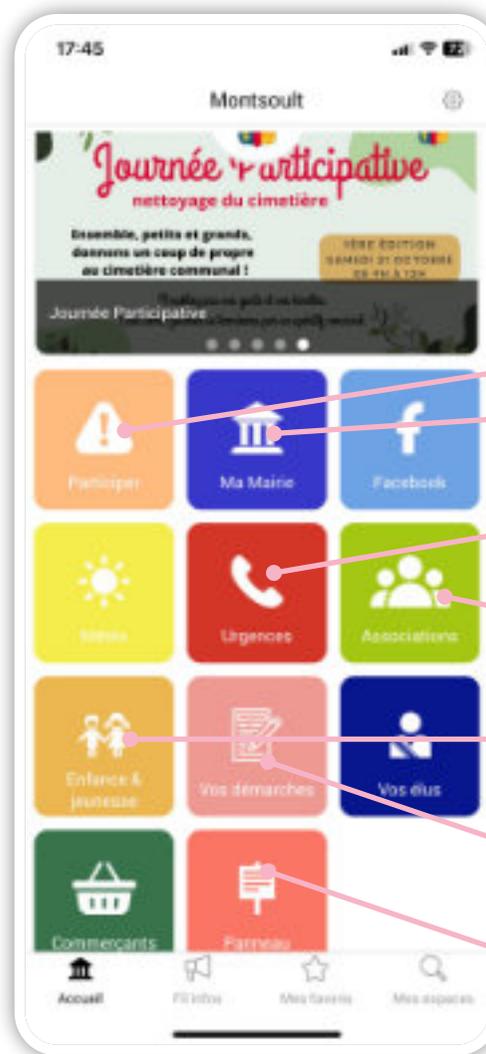
La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement CityAll puis sélectionnez votre ville



### A l'ouverture plusieurs index apparaissent :

**• Participer**  
Lorsque vous constatez un problème sur la voirie, les lampadaires, un dépôt sauvage, vous pouvez le signaler directement sur l'application. Grâce à la géolocalisation, ainsi le personnel communal sera en mesure d'intervenir plus rapidement.

**• Ma mairie**  
Accès au site internet de la Mairie

**• Urgences**  
Les numéros utiles en cas d'urgence

**• Associations**  
Lien direct aux associations

**• Enfance et jeunesse**  
Accès au site de la mairie : restauration scolaire et petite enfance

**• Vos démarches**  
Accès au site officiel du service public

**• Panneau**  
Panneau communal d'informations

Le fil de l'info vous donnera les actualités à retenir.

## Renouvellement stationnement

Pour bénéficier du tarif préférentiel Parking FOURCADE, il est impératif d'avoir renouvelé votre inscription avant le 15.12.2023

Si votre abonnement n'est pas validé avant le 31 décembre 2023, vous devrez vous acquitter de la redevance de paiement, à défaut, vous encourez une contravention de 35 euros

Il est nécessaire de s'enregistrer auprès du service de police municipale par voies dématérialisées [mavignette@mairie-montsout.fr](mailto:mavignette@mairie-montsout.fr)

### Pour obtenir la vignette résident Proximité Gare,

Seuls les résidents des rues ci-dessous peuvent demander une vignette ainsi que les personnels soignants intervenant chez les habitants de ces rues

- Avenue Fourcade
- Rue Emile Combres
- Rue Parmentier
- Rue d'Enghien
- Rue des Clottins (de la gendarmerie jusqu'à la rue de Beauvais)
- Rue de la Croix de Montsout
- Rue de la Paix
- Rue des Poiriers
- Rue Victor Hugo
- Rue Caille
- Rue des Meuniers
- Clos des Erables
- Rue de la Petite Sole
- Rue de Turenne
- Rue Jean-Henri Fabre
- Rue Branly
- Rue Mozart



Présentez-vous en Mairie les après-midis afin de récupérer votre vignette

### Documents à fournir :

- La ou les carte(s) grise(s)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une pièce d'identité
- Si véhicule de société attestation de l'employeur



## Journée participative de nettoyage

Samedi 21 octobre, 8 élus et une administrée, que nous remercions grandement, se sont rassemblés au cimetière pour une première **journée participative de nettoyage**.

Gants, binette, et au travail. Pour faire face au temps maussade, une petite pause "boissons chaudes" et collation a été proposée afin de se donner des forces. Toute la matinée, ils ont nettoyé et surtout désherbé entre les sépultures, parties qui incombent aux familles des défunts. De nombreuses tombes ne sont plus visitées, bien souvent à cause de l'éloignement géographique et la végétation reprend naturellement ses droits.

La mairie et ses élus comptent renouveler cette action en espérant que vous viendrez nombreux. C'était un moment convivial, en toute simplicité, avec le sentiment d'avoir fait une action positive et concrète pour notre village.



## Cyber Réflexes

### 1 Des mots de passe solides et différents pour chaque compte tu choisiras



Un mot de passe c'est comme une clé propre à chaque porte, elle te protège de l'intrusion. Si tu te fais voler un mot de passe que tu utilises pour différents sites web ou applications, ils pourront tous être piratés !

#### BONNES PRATIQUES

- Utiliser des mots de passe suffisamment longs, complexes et surtout différents pour chaque compte.
- Les garder secrets et privilégier un gestionnaire de mots de passe sécurisé pour les conserver.

### 2 Les mises à jour de tes appareils, sans tarder tu feras



Les failles de sécurité de tes logiciels, applications et matériels sont comme des portes laissées ouvertes pour les pirates. Ils peuvent les utiliser pour accéder à tes données personnelles ou les voler.

#### BONNES PRATIQUES

- Faire les mises à jour des logiciels, applications et appareils, dès qu'elles te sont proposées pour corriger leurs failles de sécurité.
- Activer les options de mises à jour automatiques chaque fois que c'est possible.

### 3 En ligne, le moins possible sur ton identité, tu diras



Publier et partager tes données personnelles sur internet (nom, prénom, adresse mail, photos, vidéos, vocaux...) peut les exposer à une utilisation malveillante.

#### BONNES PRATIQUES

- Éviter de divulguer tes données personnelles et celles de tes connaissances.
- Vérifier les paramètres de confidentialité de tes comptes pour définir ce qui peut être visible par les autres.

### 4 En lieu sûr, une copie de tes données, tu conserveras



Copier tes données, c'est les sauvegarder pour éviter de les perdre en cas de piratage, de vol, de panne ou de casse de tes appareils.

#### BONNES PRATIQUES

- Penser à faire régulièrement des sauvegardes de tes données sur un autre support (clé USB, disque externe, cloud...) pour pouvoir les retrouver en cas de problème.

### 5 Des messages inattendus et alarmants, toujours tu te méfieras



L'hameçonnage ou *phishing*, ce sont des messages (courriels, SMS, réseaux sociaux) ou appels d'escrocs qui se font passer pour un organisme familier (banque, administration...). Ces arnaques visent à te voler des informations personnelles et bancaires, te faire télécharger un virus ou directement t'escroquer.

#### BONNES PRATIQUES

- Toujours te méfier et ne pas te précipiter pour cliquer ou répondre.
- Vérifier toujours l'information par toi-même, en te connectant à toncomptesur le service concerné.

### 6 Les contenus piratés ou non officiels, tu éviteras



Des virus qui peuvent pirater tes appareils ou tes comptes sont souvent présents dans les logiciels ou jeux piratés, les extensions de triche de jeux vidéo, les sites de streaming illégaux...

#### BONNES PRATIQUES

- Ne pas télécharger des contenus illégaux ni des solutions non officielles.
- Installer uniquement des applications depuis les sites ou magasins officiels des éditeurs.

# PRUDENCE ACTION DE CHASSE

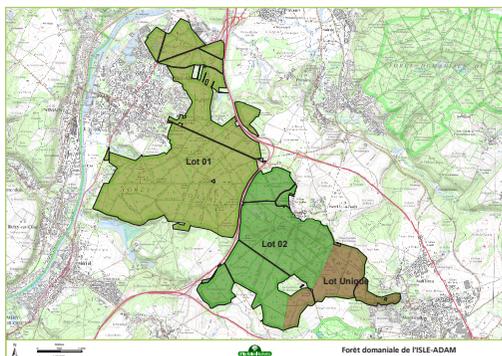
Forêt domaniale de l'Isle Adam  
Chasse du 20 octobre 2023 au 27 février 2024

Lot 1	Lot 2
OCTOBRE : Les vendredis 20 et 27	NOVEMBRE : Les lundis 13 et 27
NOVEMBRE : Tous les vendredis	DECEMBRE : Les lundis 4 et 18
DECEMBRE : Tous les vendredis	JANVIER : Les lundis 8 et 22
JANVIER : Tous les vendredis	FEVRIER : Les lundis 5 et 19
FEVRIER : Tous les vendredis	

Lot unique	
NOVEMBRE : Les mardis 7 et 21	JANVIER : Les mardis 9 et 23
DECEMBRE : Les mardis 5 et 19	FEVRIER : Les mardis 6, 20 et 27

Pour la sécurité de tous, il est interdit de pénétrer dans les zones chassées. Lors de ces journées des panneaux «CHASSE EN COURS» sont disposés en périphérie du secteur chassé.

Chasse en continu de 9h à 18h



Retrouvez chaque jour de chasse la cartographie des zones chassées dans la forêt, en téléchargeant l'application Melkone :

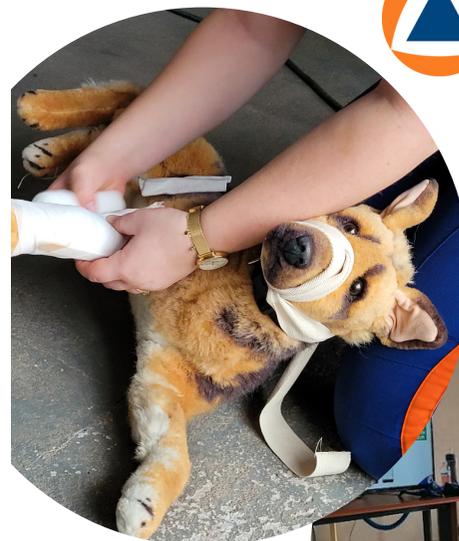
Faute de prédateurs naturels, les populations de cerfs, chevreuils et sangliers ont fortement augmenté. En consommant les graines et les jeunes plants, les grands mammifères mettent à mal le renouvellement naturel des forêts, déjà très affaiblies par le réchauffement climatique. Voilà pourquoi la chasse, strictement réglementée et sécurisée, s'avère le seul moyen pour rétablir l'équilibre entre la forêt et la grande faune.



PROTECTION CIVILE  
AIDER · SECOURIR · FORMER  
VAL D'OISE



Salle Castilla  
Montsoult  
9h à 17h30



FORMATION  
SECOURS CANINS  
Jeudi 28 décembre  
Jeudi 4 janvier

Inscriptions



FORMATION PSC1  
Dimanche 19 novembre  
Vendredi 8 décembre  
Vendredi 29 décembre

Apprenez les gestes  
de premiers secours

# Guide des bons comportements citoyens



« Notre qualité de vie passe par le respect de règles. »



## TRANQUILLITÉ

### NUISANCES SONORES

« Moins on fait de bruit, mieux on s'entend. »

Les bruits de voisinage portent atteinte à la qualité de la vie et à la tranquillité. En journée, on parle de tapages diurnes, ils peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils sont intensifs ou répétitifs.

Lorsqu'ils sont commis la nuit, on parle de tapage nocturne.

Les français placent le bruit au premier rang des nuisances de la vie quotidienne.

Article R 1336-5 de la santé publique

### Travaux, bricolage et jardinage :

La tonte ou le bricolage sont autorisés aux jours et horaires suivants :

**Semaine :** de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30

**Samedi :** de 9h à 12 h et de 15h à 19h

**Dimanche et jours fériés :** de 10h à 12h

Arrêté préfectoral du Val d'Oise n°2009-297

Choisir le bon moment, c'est moins dérangeant !



### Animaux domestiques :

La loi ne pénalise pas directement les cris d'animaux mais sanctionne par contre les propriétaires ou ceux qui en ont la garde.

Le cri d'un animal domestique est considéré comme étant un trouble sonore dès lors qu'il est soit répétitif, soit durable, soit d'intensité avérée.

Arrêté préfectoral du Val d'Oise n°2009-297

## SÉCURITÉ

### STATIONNEMENT DES VÉHICULES

« Les voies publiques ne sont pas privées ! »

**Aux abords des écoles et de la gare :** Les stationnements anarchiques sont un réel danger pour tous. Il est désolant de constater le total manque de civisme de certaines personnes qui garent leur véhicule où bon leur semble, sans penser aux dangers pour les autres.

**Devant votre domicile :** On ne peut revendiquer aucun droit particulier sur la partie du domaine public qui longe sa propriété, chacun peut y stationner à partir du moment où il respecte les règles et n'empêche pas d'aller et venir.

Utiliser ses poubelles ou procéder à un marquage au sol devant son domicile est strictement interdit et passible d'une amende.

Un véhicule en stationnement abusif, dit « ventouse ou tampon » plus de 7 jours à la même place peut être verbalisé voire enlevé par la fourrière.

Article R417-9 du Code de la route.

### VITESSE ET CIRCULATION DES VÉHICULES NON IMMATRICULÉS

« Usagers des routes, levons le pied ! »

En agglomération, il est rappelé que la limitation de la vitesse est réglementée à 50 km/h. Certaines portions, comme les abords des écoles sont réduites à 30 km/h, comme indiqué à plusieurs endroits de la commune.

**Un piéton heurté à 50 km/h décède dans 45% des cas, à 30 km/h la proportion tombe à 5%.**



« Tout terrain mais pas tout permis ! »

La réglementation relative à l'utilisation des quads et motos de cross stipule que la circulation avec ces véhicules non immatriculés est strictement interdite sur les voies publiques et chemins forestiers.

### LAISSES ET MUSELIÈRES

« Ne les laissons pas libres ! »

Tout animal domestique est à la charge et à la garde de son propriétaire, qu'il soit à l'intérieur ou à l'extérieur de son habitat. Le maître reste, dans tous les cas, responsable des dommages causés.

Pendant la promenade dans les espaces publics (espaces verts, rues, trottoirs, ...) les animaux ont l'obligation d'être tatoués ou pucés et tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits dans les parcs d'enfants. Il faut à chaque instant pouvoir maîtriser votre animal, plus particulièrement lors de rencontres avec des personnes, surtout d'enfants, de cyclistes et aussi d'autres chiens.

Les chiens classés dangereux de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie doivent être obligatoirement déclarés en mairie, muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Article R632-1 du Code Pénal

### CAMBRIOLAGES

« Ne tentons pas le voleur ! »

En cas d'absence, demander si possible à un voisin de veiller sur votre domicile. Il peut par exemple, ouvrir les volets dans la journée, relever le courrier afin d'éviter les signes révélateurs d'un logement inoccupé. Il est recommandé de signaler à la gendarmerie ses dates de vacances. Un formulaire « Opération Tranquillité Vacances » est disponible sur Internet. Des passages pourront alors être effectués par les patrouilles.

Enfin, attention à ne pas laisser de messages sur répondeur téléphonique ou sur les réseaux sociaux révélant les dates ou la durée de votre absence.

En cas de présence suspecte, signaler en composant le 17, les véhicules et/ou les individus qui semblent se livrer à un repérage des lieux ou s'appropriant à commettre un délit et indiquer leur des éléments précis d'identification : type, marque et couleur des véhicules, immatriculation, tenue vestimentaire, etc. voire les signes de repérage laissés parfois par les malfaiteurs.

### ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE

« L'abus d'alcool est dangereux pour la santé ! »

Il est strictement interdit de consommer de l'alcool sur la voie publique sous peine d'amende

Arrêté municipal 38-2020 du 06/07/2020

### PROPRETÉ

« J'aime ma ville, je la garde propre. »

### DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, trottoirs, espaces verts, et ce par mesure d'hygiène.

Il est de la responsabilité des propriétaires de chiens de ramasser les déjections déposées par leur(s) compagnon(s) à quatre pattes. Il en va de la propreté de notre village et du respect de notre cadre de vie.

Des toutounettes sont actuellement installées :

- Place Van Ingevelde
- Parc de l'église

Bientôt d'autres sites vont en être équipés.



### ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX DEVANT VOTRE DOMICILE

« Le trottoir, c'est pour les piétons ! »

Les services techniques de la mairie nettoient régulièrement la voie publique. En complément de ces actions, il incombe par Arrêté municipal 03/2019 aux propriétaires ou locataires d'assurer le nettoyage de l'intégralité des **trottoirs et caniveaux** sur toute la

longueur de leur façade ou clôture, en toute saison. Ce nettoyage concerne le balayage, le désherbage naturel mais aussi le déneigement et le verglas.

En cas d'accident, la responsabilité du domicilié est engagée.

Articles 1382 et 1383 du code civil.

### DÉCHETS SUR LA VOIE PUBLIQUE

« Engagez-vous pour la planète ! »

Il est interdit de cracher, d'uriner ou de jeter sur la voie publique tout objet ou matière susceptible de salir (chewing-gums, mégots, papiers, masques, divers emballages, etc...).



### POUBELLES

La présence de poubelles privées sur la voie publique n'est possible qu'à compter de 18h la veille du passage des éboueurs jusqu'au soir du jour du ramassage.

Pour connaître les jours de collecte, nous rappelons que le calendrier Tri-Or est disponible en mairie et sur leur site.

### JARDINS/ESPACES VERTS ET PATRIMOINE

« La nature nous le rendra bien ! »

### TAILLE DES HAIES

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres. Les arbres et haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière.

Article L671 du Code civil



Les branches et racines s'avancant sur le domaine public doivent être coupées par le propriétaire ou le locataire à partir de la limite de propriété.

Le maire peut contraindre d'élaguer en adressant une injonction. L'article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'en cas de mise en demeure sans résultat, le maire peut faire appel à une entreprise et les frais afférents aux opérations seront à la charge des propriétaires négligents.

Arrêté Municipal 03/2019

Attention, entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 juillet, les travaux sur les haies et arbres sont interdits sous peine d'amendes pour cause de nidification des oiseaux.

Arrêté BCAA du 4 avril 2015

### BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS

« Ne jouons pas avec le feu ! »

Les feux de plein air, de tous déchets, verts ou autres, sont interdits par arrêté préfectoral et passibles d'amende. Pour les évacuer en déchetterie, deux adresses :

#### Tri-Or

95660 CHAMPAGNE SUR OISE

95270 VIARMES

Tél. 0 800 089 095

Pas de réglementation particulière pour les barbecues mais attention à ne pas incommoder vos voisins par la fumée.

### TAGS, GRAFFITIS ET DÉGRADATIONS DU MOBILIER URBAIN

« On s'exprime sur une toile mais pas sur le patrimoine ! »

Il est interdit de taguer les installations publiques comme privées. Quand le mobilier public est dégradé, ce sont les impôts locaux qui servent à payer les réparations. Préservons la beauté de notre commune et de notre cadre de vie.

Article 322-1 du Code pénal

En cas de dégradation accidentelle, merci de le signaler à la mairie.

**NEW**

# SALLES DE COWORKING MAIRIE DE MAFFLIERS



**2 salles (14,20 m2 et 13 m2)**  
équipées d'un bureau, d'un fauteuil et deux chaises visiteurs

**1 salle de réunion (24,40 m2)**  
équipée d'étagères, de tables et chaises

**1 salle (10,20 m2)**  
équipée d'une table haute et des quatre grands tabourets)

**1 grande salle (35,65 m2)**  
équipée de quatre bureaux avec fauteuils et d'un petit salon



Pour toutes demandes d'informations  
**coworking@maffliers.fr**



## COLLECTE DES ENCOMBRANTS



**NOUVEAU!**  
A PARTIR DU 06/09

Les appareils électriques et électroniques sont désormais collectés à domicile sur rendez-vous



Les tuyauteries doivent impérativement être purgées avant le rendez-vous (lave-linge et chauffe-eau vidangés, les réfrigérateurs et les congélateurs vidés et dégivrés).

### POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :

Je remplis le formulaire sur <https://trior.collecte-encombrants.fr>  
ou je téléphone **N° Vert 0800 089 095**

Horaires du standard : lundi au vendredi 8h - 12h / 13h30 - 17h

- Je précise la nature et le volume de tous mes encombrants. Je peux présenter **3 m<sup>3</sup> au maximum**, ce qui équivaut à la capacité d'un petit utilitaire type fourgonnette, (75 kg maximum par objet et 2m x 1,50 m maximum)
- Je conviens d'un rendez-vous dans les 15 jours avec le service de collecte, **de lundi au samedi entre 7h et 19h.**
- On m'indique le créneau du passage.

Le jour convenu, le service de collecte m'appelle ou m'envoie un SMS.

Je sors alors mes encombrants sur le trottoir devant mon habitation ou au point de regroupement convenu **et je suis présent.e au moment de la collecte.**

## Parole à la minorité



Chers montsoultouises,  
Chers montsoultouais,

Les Conseillers Municipaux de la liste minoritaire « Montsoul pour Vous », vous souhaitent à tous de très belles fêtes de Noël et de nouvel an, ainsi qu'une année 2024 faite de joie de vivre, d'optimisme et de bonheur.

Bien que le contexte politique et sécuritaire actuel soit anxiogène sachez que nous œuvrons à vos côtés à l'amélioration de vos conditions de vie. La loi nous permet en effet d'avoir une prise de parole au Conseil Municipal, de participer aux commissions et de bénéficier d'échanges facilités avec l'équipe majoritaire. Nous assistons, en outre, aux débats du Conseil Communautaire de notre intercommunalité « Carnelle - Pays de France ». Cette instance est de plus en plus décisionnaire sur de nombreux sujets impactant notre vie quotidienne. Elle a l'avantage de regrouper 19 communes à ce jour, ce qui lui donne la force économique et politique que nous n'aurions pas seuls.

Concernant la sécurité des biens et des personnes, nous constatons une recrudescence des incivilités, des dégradations de véhicules, des cambriolages et agressions diverses. L'équipe majoritaire a créé une police municipale, mais un policier seul est fortement freiné dans ses missions de surveillance, de pédagogie et de répression. Sa crédibilité et son efficacité en sont amoindries. Il ne doit pas devenir une cible. L'adjonction indispensable d'un autre policier, l'armement, la formation et la protection doivent être une PRIORITE. Nous préférons sagement la prévention aux marches blanches et aux bougies !

Le budget de la sécurité est élevé, nous demandons donc à ce que toutes les pistes soient explorées, notamment par une collaboration avec les communes limitrophes. Un service crédible et sérieux doit être proposé à la population.

Notre équipe reste à votre écoute et nous assurons le relais de vos propositions.

Philippe CHANZY, Caroline BERDOU,  
Christophe HENRIET, Evelyne JASHARI

## Réponse à la minorité

J'ai tenu à formuler une réponse aux éléments avancés ici par les représentants de la minorité à propos de notre Police municipale.

Avant notre prise de fonctions la commune était dotée d'un seul ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique), fonction disposant de beaucoup moins de prérogatives qu'un policier municipal ; en effet l'ASVP ne peut : porter d'arme (quelque soit la catégorie), conduire un véhicule de police, réguler la circulation routière, constater par PV l'arrêt ou le stationnement dangereux, procéder à l'immobilisation de véhicule, ou encore verbaliser un piéton (bien que très rare).

Mon équipe et moi-même avons décidé en 2020 de renforcer notre section sécurité avec l'embauche d'un policier municipal. De plus, nous avons solutionné les manquements commis par la commune depuis de nombreuses années concernant la réglementation qui s'imposait pourtant à l'ASVP alors en fonction : usurpation d'uniforme, port illégal d'armement (de catégorie D), utilisation d'un véhicule deux roues marqué « Police Municipale », alors que la commune n'était dotée d'aucune PM.

Montsoul et ses communes voisines proches n'étant pas particulièrement impactées par de graves affaires de sécurité nécessitant le déploiement de plusieurs policiers armés, et considérant de surcroît la présence sur notre territoire d'une gendarmerie regroupant 18 gendarmes, il me faut tenir compte de tout cela dans ma politique sécuritaire ; pour exemple récent : notre commune n'a été touchée en aucune manière lors des dernières grandes émeutes.

Notre ASVP étant à présent parti en retraite, nous procédons actuellement au recrutement d'un nouvel agent, avec une préférence marquée portant notre choix sur un policier plutôt qu'un ASVP (sujet largement discuté lors de plusieurs séances du Conseil Municipal en présence de la minorité).

Concernant l'option d'armer nos policiers, il faut préciser que l'armement utilisé par les PM est classifié en 3 catégories (D : aérosols lacrymogènes, matraque / C : flashball ; la catégorie B englobant les armes létales, pistolet et revolvers). Jamais depuis des décennies, notre ancien ASVP et à présent notre policier n'ont vécu de

situation critique où l'arme létale se serait révélée nécessaire. Pour autant, le type d'armement dotant notre PM reste à l'étude et pourra faire l'objet d'une évolution, si le contexte sécuritaire devenait sensible.

Par ailleurs, créer une PM intercommunale avec nos voisins de Maffliers et de Baillet-en-France n'est pas à l'ordre du jour. Les maires de nos deux communes voisines ont certes exprimé un besoin, mais de façon très ponctuelle, avec une présence sur quelques créneaux ciblés, où l'option retenue consisterait à « acheter » des heures de PM à Montsoul.

La minorité souligne la recrudescence des incivilités, des dégradations de véhicules, des cambriolages et agressions diverses sur notre commune. Pour autant, les rapports de gendarmerie ne montrent pas une situation particulièrement critique sur notre territoire.

Pour répondre aux doléances de la minorité, 2 policiers en journée seraient bien insuffisant :

- Il faudrait une présence accrue, en journée, soirée, nuit, WE et jours fériés. Afin de disposer d'une rotation assurant la présence d'au moins 3 policiers par vacation, nous devrions disposer d'un minimum de 8 agents.
- Le salaire moyen d'un policier municipal équipé d'une arme à feu coûterait environ 65000€/an à la commune, incluant les heures de nuit et de WE.
- Ajoutons à cela les charges annexes : 1 voire 2 véhicules, les équipements, des locaux adaptés, les entretiens divers, les stages de tirs réguliers, les formations, etc.

Au final l'enveloppe globale annuelle s'élèverait à 700 000€ au minimum ; et ce ne sont pas les quelques heures « achetées » par nos deux communes voisines qui en financeraient l'essentiel. Non, ce serait à la charge des administrés montsoultouais et cela induirait une augmentation du taux de la taxe foncière de 32% à 41,09% (taux moyen départemental 33,83%).

Sommes-nous dans une situation d'insécurité qui appelle de telles mesures, induisant de telles charges ?

Je vous propose aussi d'en échanger avec notre policier municipal. Pour ma part je suis très satisfait de sa capacité à allier pédagogie, indulgence et fermeté.

Mon équipe et moi-même gardons à l'esprit l'importance de la sécurité et vous assurons de notre vigilance au quotidien.

Silvio Biello, Maire de Montsoul

## L'Union Sportive Montsout Baillet Maffliers



Association omnisport historique sur notre commune, **l'USMBM** développe depuis plus de 50 ans de nombreuses activités sportives.

En 2023, 1500 participants s'adonnent à l'une de ces activités qu'elles soient collectives ou individuelles, toniques ou plus douces. Toutes les générations (de 3 à + de 80 ans) trouvent leur compte dans l'une des sections : **Badminton, Basket-ball, Course à pied, Football, Golf, Gymnastique volontaire, Judo, Karaté, Pétanque, Randonnée, Roller, Tennis, Tennis de table, Volley-ball, VTT.**

Ces activités se pratiquent dans les structures municipales de nos 3 communes partenaires - Montsout, Baillet-en-France et Maffliers, ou dans notre environnement naturel privilégié pour la Course à pied, le Golf, la Randonnée, et le VTT.

L'USMBM sait aussi évoluer et innover pour une meilleure réponse aux besoins : ainsi, elle a mis en place depuis octobre 2022 une nouvelle activité de **Sport sur Ordonnance** permettant à des personnes éloignées du sport pour des problèmes de santé, de reprendre progressivement une activité physique adaptée. Ce projet est mis en place avec les médecins référents qui orientent leurs patients vers l'association en mentionnant leurs préconisations.

Pour conclure, pratiquer une activité physique est essentielle pour la santé physique et mentale. Elle permet aussi de tisser des liens sociaux dans la convivialité, grâce à tous nos bénévoles qui ne comptent pas leur temps et débordent d'énergie et d'initiatives. Venez nous rejoindre ...

Pour en savoir plus : <https://www.usmbm.club>

N'hésitez pas à nous adresser un message [usmbmbureau@gmail.com](mailto:usmbmbureau@gmail.com)



## Repas des bénévoles

Le samedi 27 mai 2023, la municipalité a tenu à remercier l'ensemble de ses fidèles bénévoles en les invitant autour d'un repas antillais dans une ambiance conviviale et animée.

A la satisfaction de toutes et tous, la soirée s'est prolongée tard dans la nuit, non sans s'être donné rendez-vous l'année prochaine. Nous renouvelons nos vifs remerciements à tous les bénévoles des différentes associations, sans qui les manifestations ne pourraient avoir lieu, pour leur dévouement et investissement tout au long de l'année.

**Un grand MERCI !**



## Nouveaux commerces

Fort de mon expérience professionnelle de 30 ans dans le bâtiment, de mes compétences à la fois techniques et commerciales, j'ai décidé de créer mon entreprise.

Je suis aujourd'hui **diagnostiqueur immobilier certifié** après une formation de plusieurs mois.

J'interviens dans plusieurs domaines avant l'achat ou la location d'un logement en réalisant différents types de diagnostics techniques permettant d'identifier les risques potentiels pour la sécurité des biens et des personnes ainsi que de leur santé.

Il peut s'agir de l'exposition au plomb, déceler la présence d'amiante, la performance énergétique du logement, le métrage loi Carrez, le contrôle de l'installation électrique ou gaz ou encore vérifier l'absence ou pas de termites.

Je peux également procéder à la détection d'amiante au travers de différents prélèvements, pour des professionnels en cas de travaux de rénovation ou de démolition de leurs locaux.

Mes compétences professionnelles me permettent en outre de conseiller mes clients sur des domaines variés et de pouvoir les rassurer lors de leurs transactions.

**dPRO**  
EXPERTISE & DIAGNOSTIC IMMOBILIER

**Expertise & Diagnostic immobilier**  
par des pros

**Jean-Paul ARNAU**

☎ 06 70 47 98 87  
✉ jparnaud@d-pro.fr  
🌐 www.dpro-montmorency.fr  
📍 DIAG CONSEILS 95  
14, rue Parmentier  
95560 MONTSOULT

diagnostiqueur certifié par LCP CERTIFICATION DE PROBABILITE  
diagnostiqueur membre de CBI

EXPERTISE & DIAGNOSTIC IMMOBILIER

FLASHEZ ICI pour enregistrer mes coordonnées

## Tocco de noxe région Ligurie

### Ingrédients :

- 600 g de cerneaux de noix
- Mie de pain
- Huile d'olive
- Lait caillé
- Parmesan râpé
- 2 feuilles de marjolaine

Voici une sauce qui accompagnera délicieusement les pâtes.

Dans un mortier, pilez 600g de cerneaux de noix et ajoutez de la mie de pain trempée dans de l'eau. Versez cette pâte dans un bol et incorporez 4 cuillerées d'huile d'olive, une pincée de sel et autant de lait caillé que nécessaire afin d'obtenir une sauce dense. Ajoutez du parmesan râpé et 2 feuilles de marjolaine coupées.

Vous pouvez également déguster cette sauce tout simplement sur du pain.

## TAXIMAT95

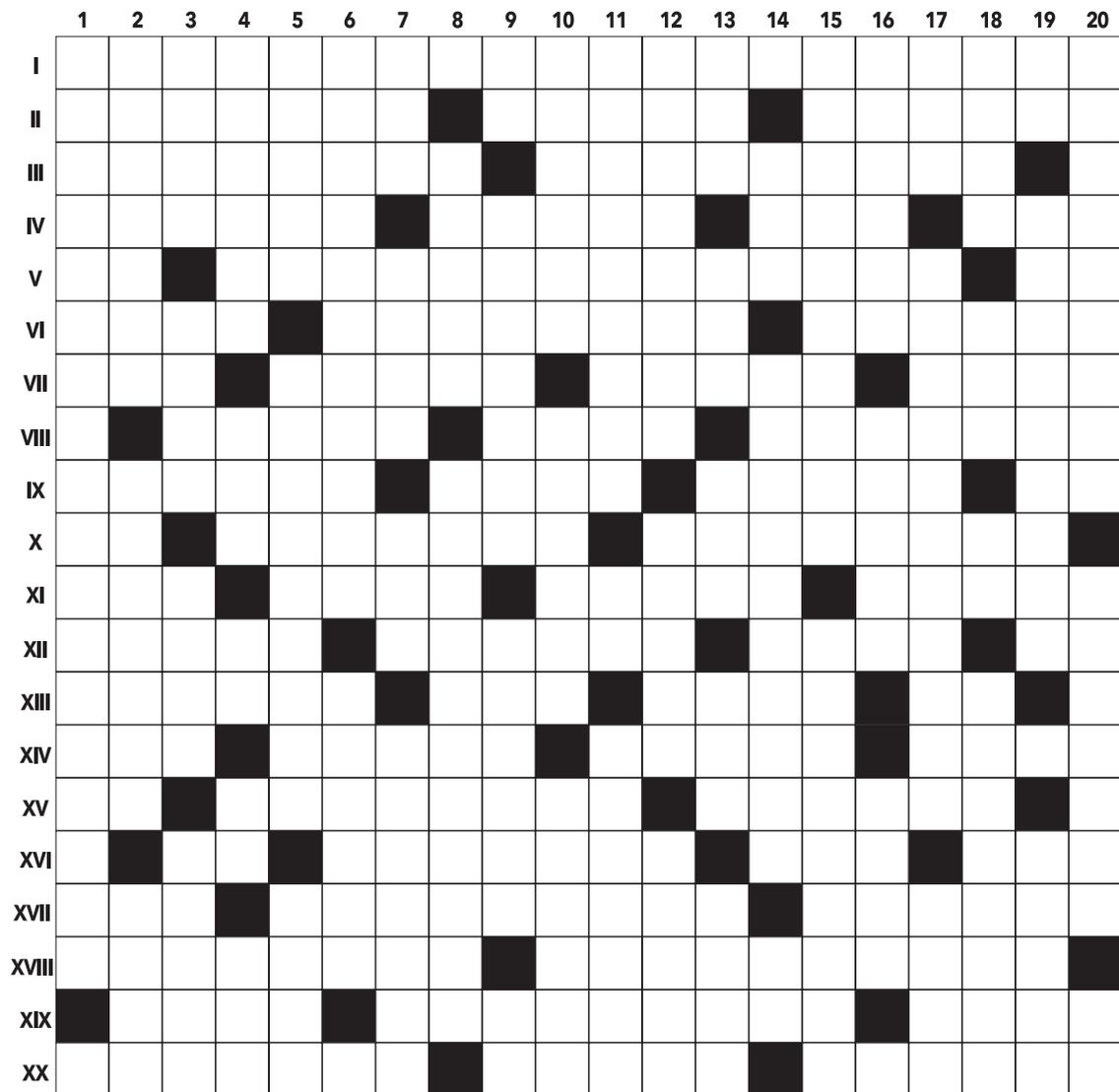
06 68 45 11 12  
Taxi Montsoul  
Taxi 7 places

Taximat95.fr - taximat95@gmail.com

24h/24 7j/7 - Toutes destinations - CPAM



## Divertissements



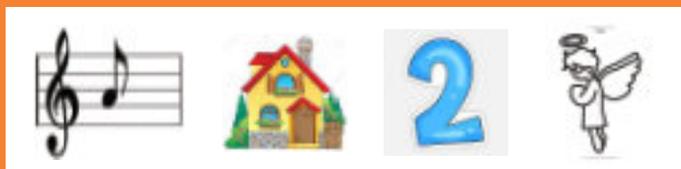
## HORIZONTALEMENT

**I.** Limitée aux 1 000 bornes. **II.** Choque violemment. Pousse le pied dans l'eau. Dirigeant égyptien. **III.** Ne correspond pas. Ouvrent leur ombrelle sous la flotte. **IV.** Pied au plancher. Saillie. Ration de rappel. Employa à la réunion des étoiles. **V.** Loge au 76. Domaine négligé. Cadre de marine. **VI.** Vend. Près d'être sacrée. Touche. **VII.** Signe d'embarras. Pantalon. Sur la Mer Rouge. A peu près. **VIII.** Ecrasée. Embellit. Protégé du parrain. **IX.** Félin. Bout d'intestin. Clouai. Note. **X.** Mur belge. Ecart de conduite. Boucle. **XI.** Personnellement retourné. Se mettent à quatre pour ralentir. Docteur juif. Un grand nombre. **XII.** Dans le coin. Pièce florale. Saute. Quart d'oncle. **XIII.** Futur mal léché. Lésé. Vedette de la Bastille. Le rouge et le noir. **XIV.** Colle. Opposé au zénith. Un truc à la noix. S'éclate à la campagne. **XV.** Fin de partie. Dispersera. Gaulois. **XVI.** Entrée en cours. Blond cendré. Enlève. A la tête lourde. **XVII.** Employé. Maman à moitié. Portent la pomme cannelle. **XVIII.** Oubliée. Allongent les fibres. **XIX.** Blond boisé. A perdu un membre actif. Ecrivain français. **XX.** Démolis. Ferme du Moyen-Âge. Ne fait pas le printemps sur la plage.

## VERTICALEMENT

**1.** Légende des siècles. **2.** Sarrasin. Mouvement à droite. Emprunté ou louables selon le sens. **3.** Bas de lit. Certains rayons. Trompe. Naturel. Viseur en miroir. **4.** Simple appareil. Vagues sont ses contours. Le roi de la bataille. Génie de Balzac. Agité. **5.** Pose la clé de voute. Horreur pour le suivant. Homme du plat pays. **6.** Annonce la compagnie. Garnir d'une couche. **7.** Place. Renvoie au palais. Entrent et sortent des décors. Couvertes de plaques. **8.** Garnit d'une couche. Plus ou moins empoisonnantes. **9.** Casé dans le 43. Déchets d'aciérie. Qualité de l'eau. Arts plastiques. **10.** Mit en boîte. Lèverai le pied. Soignera ses pieds. **11.** Travaillent à l'oeil. Précéda Capona dans la Mafia. Reçoit les pâtons. **12.** Grosse africaine. Sombre dans les bois. Boucle à remonter. **13.** Retour en retour. Prise d'eau. Dérive de la soul. Dans la crème anglaise. De l'eau ou un état selon le sens. **14.** Tête de série. Accro. Blanc soutenu. **15.** Syndicalisée. Décomptâmes le temps. **16.** Percent les coques. Goutte. Voyageur de retour. **17.** Sous la férule. Mise en scène. Flotte. **18.** Descendant. Division du temps. Maçon de Bourgogne. Eloigner. **19.** A franchi le col. Assistent. Grimpe lourdement à l'échelle. **20.** L'ombre de César. Pilais. Quart de poitrine.

## Rébus N°1



## Rébus N°2



1 - La maison de l'ange  
2 - Allée des Framboisiers

Réponse :

## Etat-civil

### Naissances



17/05/23 Jenna, Joy, Josette, Catherine PASQUET  
22/05/23 Manon, Alice, Léa BOISSON  
16/06//23 Aïtana ALEMANY XINXOLA  
26/06/23 Elena, Annie, Lilou FILLIARD  
04/07/23 Hayden, Saïd AKERMOUN  
06/08/23 Capucine, Anne-Marie, Christelle CARON  
10/11/23 Noé, Thierry, Jean-Claudy TORRENT  
07/11/23 Paul, Marie, Jean, Olivier du VERDIER  
18/11/23 Samuel, Ioan, Gabriel MICLEA

### Mariages



22/04/23 Cédric CASIMIR et Fanny SAKOWSKI  
19/05/23 Nicolas MARAJO et Laura FREDERIC  
27/05/23 Michaël DE BARROS et Sarah BROUSSAIS  
08/07/23 Jérémy CAZABAN et Amélie PERRIER  
09/09/23 Alain FRÉTET et Sylvie FLANDRIN  
21/10/23 Rémy GUEUTAL et Fanny MALEMANCHE

### Décès



07/03/23 Yvonne DHÉNIN veuve BARJONNET  
25/03/23 Germaine GUILLOT épouse DUBOURG  
12/04/23 Gérard KERVÉAN  
23/04/23 Marcel VAAST  
23/04/23 Thierry ARRONDELL  
25/04/23 Michel BIDAUT  
28/04/23 René LANGLOIS  
07/05/23 Irène VERMEULEN veuve BRENN

06/06/23 Marc BOUZANNE  
19/06/23 Bernard GALLOPIN  
20/06/23 Marie BRO SSE veuve CARLOTTI  
20/06/23 Pierre LAVOPIERRE  
16/08/23 Danielle GERNEZ veuve PIZZUTI  
31/08/23 Michelle GRANDSIRE épouse MANETHOU  
22/10/23 Nicole SCHOULER veuve BRUNET  
09/11/23 Rachel BORGEL veuve NOUCHI

# AGENDA

## DECEMBRE 2023

- Dimanche 10 « Marché de Noël » au Gymnase  
Dimanche 17 « Soirée Théâtre, Grains de Sel » salle polyvalente

## JANVIER 2024

- Vendredi 5 « Scène ouverte - Jam » salle polyvalente  
Vendredi 12 « Vœux du Maire » salle polyvalente  
Samedi 20 Janvier « Loto » organisé par ADEAS salle polyvalente  
Samedi 27 Janvier « Election miss excellence IDF 2023 » salle polyvalente  
Du 29 Janvier au 27 Février « Micro- Folie » Musée Numérique salle Castilla

## FÉVRIER 2024

- Vendredi 2 « Scène ouverte - Jam » salle polyvalente

## MARS 2024

- Vendredi 1<sup>er</sup> « Scène ouverte - Jam » salle polyvalente

## AVRIL 2024

- Vendredi 5 « Scène ouverte - Jam » salle polyvalente  
Samedi 6 Rockin' Montsoul

## MAI 2024

- Vendredi 3 « Scène ouverte - Jam » salle polyvalente  
Samedi 25 et Dimanche 26 Mai Exposition aquarelles Bonnier/Jacobson  
Dimanche 26 « Brocante »

*Sous réserve de modifications*

